

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement, de
l'énergie et de la mer

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Administration générale

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 15 NOV. 2016

fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : DEVK1632242

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 19 octobre 2016 .

Vu l'avis émis le 3 novembre 2016 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2016 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Madame TOUZE-FOLTZ Nathalie

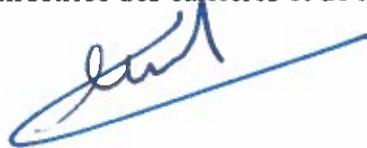
Monsieur CASTEL Serge
Madame PUCCI Valérie
Monsieur DESCOINS Hervé
Madame GUINARD Christine
Monsieur LHERBETTE Laurent
Monsieur LAMBERT Nicolas
Madame CLARENC Nathalie

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

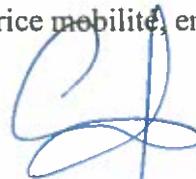
Fait le 15 NOV. 2016

Pour la ministre et par délégation
Pour la directrice des ressources humaines
La sous-directrice des carrières et de l'encadrement



Marie-Aimée DEANA-COTE

Pour le ministre et par délégation
Pour le chef du service des ressources humaines
La sous-directrice mobilité, emplois, carrières



Noémie LE QUELLENEC